

Saliès – conseil municipal du 16 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 081-218102747-20241216-CM16122024_6-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 décembre 2024

ARRONDISSEMENT

L'An deux mille vingt-quatre et le seize décembre

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 12 décembre 2024, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX**, le Maire.

Présents 8

Votants 8

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Valérie JACQUET, Florence CABROL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, David FERRÉ et Raymond CHAPPERT.

Excusés : Bernard TOMINET, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 (D.M. N°2)
TRANSFERTS ET VIREMENTS DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024**

Monsieur le Maire expose :

Les travaux ayant pris du retard sur la construction de la cantine et sur le réaménagement de la cour d'école, il faut réajuster les crédits avant de pouvoir faire la déclaration des restes à réaliser et donc prévoir un transfert et virement de crédits en section d'investissement pour régulariser ces écritures.

Les membres du conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACCEPTENT la décision modificative budgétaire suivante (D.M. N°2) :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
2313/23 : Construction Opération place 902021169	128 000,00 €	0,00 €		
2313/23 Opération cantine 902021167	0,00 €	68 000 €		
2313/23 Opération cour école 902023171	0,00 €	60 000 €		
TOTAL INVESTISSEMENT				

Certifié conforme au Registre.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL

Ainsi fait et délibéré à Saliès,
le 16 décembre 2024
Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX



Transmise en Préfecture et mise en ligne le

23 DEC. 2024